

Les actionnaires de Capital B approuvent très majoritairement toutes les résolutions lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire Annuelle tenue ce jour

- Approbation par l'Assemblée Générale Ordinaire des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2025
- Approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'autorisation de la mise en place d'une capacité maximale d'un montant de 5 milliards d'euros de montant nominal d'augmentations de capital (soit, à titre indicatif et sur la base de la valeur nominale actuelle des actions de la Société de 0,04 €, un maximum de 125 milliards d'actions) et 100 milliards d'euros de montant nominal pour l'émission de titres de créances, dans la continuité du déploiement de la stratégie de Bitcoin Treasury Company, focalisée sur l'augmentation du nombre de bitcoin par action sur une base totalement diluée dans le temps
- Approbation du changement de la dénomination sociale de « The Blockchain Group » en « Capital B »

Puteaux, le 17 juin 2026 : Capital B (code ISIN : FR0011053636, code mnémorique FR: ALCPB | US : CPTLF) (la « Société »), société dont les titres sont admis à la négociation sur Euronext Growth Paris, première Bitcoin Treasury Company en Europe, détenant des filiales spécialisées dans le conseil et le développement en Data Intelligence, IA et technologies décentralisées, et la trésorerie d'entreprise, a tenu ce jour son Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire Annuelle. Cette Assemblée Générale avait notamment pour objet l'approbation des comptes de l'exercice 2025 et l'autorisation de mise en place d'une capacité maximale d'un montant de 5 milliards d'euros de montant nominal d'augmentations de capital (soit, à titre indicatif et sur la base de la valeur nominale actuelle des actions de la Société de 0,04 €, un maximum de 125 milliards d'actions) et 100 milliards d'euros de montant nominal pour l'émission de titres de créances, pour accélérer sa stratégie d'accumulation de Bitcoin, focalisée sur l'augmentation du nombre de bitcoin par action sur une base totalement diluée dans le temps. Les actionnaires ont également approuvé le changement de la dénomination sociale de « The Blockchain Group » en « Capital B » pour aligner la dénomination sociale de la Société sur la dénomination commerciale adoptée par la Société et annoncée dans son communiqué de presse du 21 juillet 2025. Une présentation détaillée de la stratégie de Bitcoin Treasury Company de la Société, focalisée sur l'augmentation du nombre de bitcoin par action sur une base totalement diluée dans le temps, est disponible sur le site internet de la Société : <https://cptlb.com/about/who-we-are/>

Approbation de l'ensemble des résolutions

A la date de l'assemblée, le nombre total d'actions disposant de droits de vote s'élevait à 300 564 232.

Lors de cette Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire, les actionnaires présents, représentés, ayant donné un pouvoir au président ou ayant voté par correspondance, détenaient ensemble 164 555 315 droits de vote (soit 54,748 %).

Les résolutions ont été adoptées à une large majorité de plus de 95%, les résultats détaillés des votes étant disponibles sur le site internet de la Société.

En particulier :

- L'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 2025 ;
- L'Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé l'autorisation de mise en place d'une capacité maximale d'un montant de 5 milliards d'euros de montant nominal d'augmentations de capital (soit, à titre indicatif et sur la base de la valeur nominale actuelle des actions de la Société de 0,04 €, un maximum de 125 milliards d'actions) et 100 milliards d'euros de montant nominal pour l'émission de titres de créances, dans la continuité du déploiement de la stratégie de Bitcoin Treasury Company, focalisée sur l'augmentation du nombre de bitcoin par action sur une base totalement diluée dans le temps ;
- Les actionnaires ont également approuvé le changement de la dénomination sociale de « The Blockchain Group » en « Capital B » pour aligner la dénomination sociale de la Société sur la dénomination commerciale adoptée par la Société et annoncée dans son communiqué de presse du 21 juillet 2025.

Facteurs de risques

La Société rappelle que les facteurs de risques relatifs à la Société et à son activité sont détaillés dans son rapport annuel 2025, lequel est disponible sans frais sur le site internet de la Société (<https://www.cptlb.com>). La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de la Société.

* * *

A propos de Capital B (FR : ALCPB | US : CPTLF)

Capital B est une Bitcoin Treasury Company cotée sur Euronext Growth Paris, spécialisée dans le conseil et développement en Data Intelligence, IA et technologies décentralisées, et la trésorerie d'entreprise.

EURONEXT Growth Paris
Code Mnémorique FR : ALCPB
Code Mnémorique US OTCID : CPTLF
ISIN : FR0011053636
Reuters : ALCPB.PA
Bloomberg : ALCPB.FP

Contact :
contact@cptlb.com

Relations Investisseurs

Actus Finance & Communication

Mathieu Calleux

tbg@actus.fr

Relations presse

Actus Finance & Communication

Anne-Charlotte Dudicourt

acdudicourt@actus.fr – 06 24 03 26 52

Céline Bruggeman

cbruggeman@actus.fr - 06 87 52 71 99

Le Crayon Groupe

Sarah Benmoussa

Sarahb@lecrayongroupe.fr

Tous les communiqués de presse Capital B sont disponibles sur

[Financial information – Capital B](#)

Pour recevoir gratuitement tous les communiqués de presse, inscrivez-vous sur [Actusnews](#)
